

[COVID News] Nouvelles modalités de prise en charge des personnes les plus vulnérables face au virus



Le Ministère des solidarités et de la santé a publié le [Décret n°2020-1365 du 10 novembre 2020](#), précisant les nouvelles modalités de prise en charge des personnes les plus vulnérables face au risque de forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2.

Ce Décret pris pour l'application de l'[article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020](#) de finances rectificative, fixe une nouvelle liste de critères permettant de définir les personnes vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus, fondée sur les avis du Haut Conseil de la santé publique des 6 et 29 octobre 2020.

OTRE

Faisons route ensemble

<https://www.otre.org>

[Consulter le Décret](#)